Préambule :

Nous voilà déjà à la troisième édition du bulletin d’information Loisir pour tous! Le thème central de ce troisième numéro est l’accessibilité au loisir pour les personnes ayant une limitation ou un handicap. Parce que oui, chaque individu doit avoir accès à toute forme de loisir sportif, culturel ou autre qu’il ait un handicap ou non.

L’éditorial portera sur l’aspiration au rêve. Nous verrons que tout individu doit poursuivre ses rêves. Pour les atteindre, certaines personnes auront plusieurs obstacles à surmonter. Elles devront donc faire preuve d’une grande détermination et parfois même, de courage. C’est notamment grâce au support et à la confiance que l’entourage leur témoignera que ces personnes poursuivront leur chemin à la conquête de leurs ambitions. Comme à l’habitude, le bulletin permettra aussi de présenter divers sujets, ainsi que les nouvelles que Zone Loisir Montérégie désire partager avec ses membres.

À vous, chers lecteurs et chères lectrices, bonne lecture!

Isabelle Bonin

Rédactrice du Bulletin d’information Loisir pour tous!

Dans ce numéro :

Éditorial

Malgré une amputation de la main, son rêve se réalise!

Au Vignoble La Grande-Allée, cultivons en favorisant les personnes avec une limitation!

Journées tourisme et handicap 2018, à la découverte de lieux accessibles!

Nouvelles aux membres

Éditorial :

Toute personne grandit avec un rêve. Ce rêve, il peut être de tout ordre : être heureux, être en santé le plus longtemps possible, s’épanouir dans un sport, s’accomplir dans son travail, etc. Si ces rêves peuvent paraître anodins pour la majorité de nos concitoyens et concitoyennes, pour les personnes qui ont un handicap ou une limitation, ceux-ci peuvent être plus difficiles à réaliser. Toutefois, peu importe les embûches qui se présentent à elles, il faut qu’elles gardent en tête qu’il est possible pour toutes d’accomplir de grandes choses. Parfois, il suffit qu’une personne nous tende la main ou nous donne la parole pour que cela tourne dans la bonne direction.

Lorsque l’on veut, on peut. En ce sens, un handicap ne peut pas empêcher une personne d’aspirer et de croire à ses rêves. Nous verrons à quel point le fait de démontrer une réelle ouverture pour ces personnes peut avoir des bienfaits dans leur quotidien. Parce que oui, la pratique d’un sport, la visite d’un lieu culturel et l’accessibilité à un emploi sont essentiels pour le bien-être d’un individu. Malheureusement, une personne handicapée qui souhaite et rêve de faire un sport, faire une visite culturelle ou décrocher un emploi peut faire face à certains préjugés. Certains auront des idées préconçues et se questionneront à savoir si elle aura la capacité de faire ces activités. D’autres diront que le handicap nuira ou empêchera la personne de réaliser ce qu’elle désire. Au lieu d’avoir ces préjugés et d’anticiper qu’un individu avec une limitation ne sera pas en mesure de faire ou d’accomplir telle chose, ne devrait-on pas l’encourager et la pousser à se dépasser? Par chance, plusieurs démontrent une ouverture et laissent la chance à ces personnes. Il ne faut pas oublier que malgré leur handicap, bon nombre de personnes handicapées peuvent participer activement, socialement, culturellement et collectivement à la société.

Nous espérons que vous aimerez ce numéro!

Malgré une amputation de la main, son rêve se réalise!

Il n’est pas facile de naître avec une différence. Lorsqu’une personne a une malformation à une main qui la fait tellement souffrir qu’à peine âgée de quatre ans, elle tente de couper cette main, on se dit qu’elle ne peut absolument plus endurer cette douleur. En tant que parents, nous voulons soulager notre enfant. C’est ce qu’ont décidé de faire les parents du petit Shaquem Griffin, lorsqu’ils ont fait amputer la main gauche de leur fiston. Malgré cette épreuve, cela n’a pas empêché Griffin d’aspirer à son rêve de jouer dans la NFL. Voici le parcours d’un jeune homme inspirant doté de capacités physiques incroyables.

Faire dissiper les doutes

Atteindre les plus hauts sommets dans un sport n’est pas une chose facile. Tant de gens y rêvent, mais il y a si peu d’élus. Ceux qui y parviennent sont donc dotés d’un talent exceptionnel. Du talent, Shaquem Griffin en a. Âgé de 22 ans, il vient d’être repêché par l’équipe de la ligue nationale de football, les Seahawks de Seattle. Mais ce qui est le plus impressionnant, c’est qu’il a réussi cet exploit en étant amputé de la main gauche. Pour Griffin, son handicap ne l’a jamais empêché de pratiquer le sport qu’il aime. Il a même battu un record au sprint avant d’être repêché. D’ailleurs, c’est ses capacités physiques exceptionnelles qui avaient attiré l’attention des recruteurs de la NFL. Par contre, cela n’a pas toujours été facile. Il a dû travailler extrêmement fort et plusieurs personnes avaient des doutes sur lui.

Mais les sceptiques ne dérangent pas Griffin. Pour lui, cette sélection n’est qu’une étape, car cela ne lui garantit pas une carrière. En fait, il veut prouver aux gens qu’il est capable et que ce n’est pas son handicap qui va l’arrêter. « Ce n’est pas la fin de ma route, ce n’est que le début et je vais continuer à montrer à tous ceux qui ont douté de moi, et qui doutent de moi, qu’ils avaient tort ». Shaquem Griffin a une réelle confiance en lui et en ses moyens. Cela lui permet de faire abstraction des doutes que certains individus ont envers lui. Pour l’aider dans son cheminement et son accomplissement, il peut aussi compter sur le soutien de ses parents et de son frère jumeau Shaquill.

Une histoire de famille

Depuis son plus jeune âge, Shaquem peut compter sur le support de son frère jumeau Shaquill et de ses parents. Les deux frères jouent au football et ils sont inséparables. La confiance que Shaquill a pour son frère a tout d’un amour fraternel. Comme les deux frères font tout ensemble, il allait donc de soi qu’au moment où Shaquill a fait son entrée dans les rangs universitaires, il insiste pour que son frère l’accompagne. Shaquem a donc suivi son jumeau sur les bancs d’école et les terrains de football. Évidemment, Shaquill était aux premières loges pour voir son frère être repêché par la même équipe que lui, un an plus tôt. « […] je suis tellement heureux pour lui et pour nous ».

Être comme les autres joueurs

Une personne qui a un handicap ne souhaite pas être perçue différemment des autres. Elle veut simplement faire son chemin comme tout autre individu. Par contre, cela n’est pas toujours facile. Par exemple, lorsqu’une personne avec un handicap pratique un sport, l’entraîneur peut avoir tendance à protéger le joueur. Or, il ne faut pas. Le simple fait de demander ce qu’il est en mesure de faire est suffisant. L’athlète ayant le handicap connaît ses limites et ses habiletés et il sera en mesure d’en faire part à l’entraîneur. Au fond, tout ce que la personne souhaite, c’est de faire ses preuves comme les autres.

Comme le dit si bien Shaquem : « Je veux juste être un gars qui joue au football […] ». Parions qu’à sa façon, il réussira à faire sa marque.Je vous invite à visiter le lien suivant : <http://www.lapresse.ca/sports/football/201804/29/01-5165288-shaquem-griffin-ampute-dune-main-et-repeche-par-les-seahawks.php>

Vignoble La Grande-Allée, cultivons en favorisant les personnes avec une limitation!

Pour une personne en pleine santé, se trouver un emploi n’est pas ou à tout le moins ne devrait pas être problématique. Par contre, pour une personne qui a une limitation, la tâche peut être plus ardue. Handicap ou non, chaque individu devrait avoir le droit de travailler, s’il en a la capacité. Encore faut-il qu’on leur laisse la chance. Au Vignoble La Grande-Allée, le propriétaire, Bernard Gravel, prône l’intégration des personnes handicapées. Regard sur l’ouverture du Vignoble face à l’intégration en emploi.

Tous peuvent participer activement à la société

Pour le Vignoble La Grande-Allée, il va de soi de favoriser l’intégration des personnes ayant un handicap. Pour le propriétaire qui a une fille avec un TDAH, un garçon hypocondriaque et un frère qui souffre de parkinson, donner aux autres est dans sa nature. Sensibilisé aux personnes qui ont une différence, il a engagé cinq personnes qui ont une ou plusieurs limitations. Ces personnes ressentent de la fierté à travailler et se sentent importantes. D’ailleurs, M. Gravel mentionne que ce n’est pas parce qu’une personne est différente qu’elle n’est pas importante. Chaque individu a quelque chose à apporter à la société.

Sourire et enthousiasme au rendez-vous

Lorsque l’on demande au propriétaire du Vignoble ce dont il est le plus fier, il mentionne que c’est le fait de donner une place à chacun. Au Vignoble La Grande-Allée, tous les employés se sentent valorisés, sentent qu’ils ont leur place et qu’ils peuvent contribuer. Parce que oui, tous sont importants et il importe de voir au-delà de la limitation. Selon les dires de M. Gravel, « t’es capable, vas-y ». En effet, tout individu apporte quelque chose aux autres. En favorisant l’intégration, il sent qu’il investit au bon endroit et qu’il fait la différence pour ces gens. Il les aide donc de manière concrète et de ce fait, il permet aux personnes en situation de handicap de développer une estime d’eux-mêmes. En fait, lorsqu’il voit un sourire et l’enthousiasme sur les visages des employés, cela le rend fier. L’employeur ressent une certaine gratitude de voir ses employés s’accomplir au travail et faire partie d’un groupe.

Développer une autonomie

Pour M. Gravel, c’est motivant de constater que chaque employé prend des initiatives et se sent responsable. Car oui, malgré le handicap, chacun a sa tâche et est heureux de l’exécuter. Certains viennent même en aide à ceux qui ont plus de difficulté. Bien sûr, cela demande une capacité d’adaptation et de la patience. Par exemple, pour bien faire la tâche demandée, certains des employés ont besoin d’une liste. Lorsque tout est écrit et que les directives sont claires, il est plus facile pour eux de réaliser la tâche.

Si certains ont besoin de se faire répéter les consignes à plusieurs reprises, malgré que ces dernières soient courtes, d’autres doivent se faire rassurer et ont besoin qu’on leur donne confiance. Bref, selon le type de limitation de la personne, l’employeur doit parfois s’y prendre de diverses manières pour faire comprendre la tâche à effectuer. Mais ce n’est pas ce qui importe. Il faut seulement prendre le temps, car au final, en leur donnant tous les outils possibles, les employés sont à la fois autonomes et en mesure de faire le travail qui leur est demandé.

Le mot de la fin revient à M. Gravel lorsqu’il relate : « chaque personne est différence et il faut la prendre comme cela »! Un merci spécial à Madame Guylaine Privé, employée du Vignoble La Grande-Allée et à Monsieur Bernard Gravel qui ont si gentiment répondu à nos questions.

Journées tourisme et handicap 2018, à la découverte de lieux accessibles!

Développer une autonomie

Une personne ayant un handicap peut éprouver des difficultés à faire des sorties, des loisirs ou prendre des vacances à l’extérieur. Plusieurs obstacles peuvent se présenter à elle, notamment le manque d’accessibilité sur le lieu visité. C’est pourquoi la préparation est essentielle. Afin d’aider et de faciliter la tâche des individus en situation de handicap et leur entourage, La France organise des Journées Tourisme et handicap. Regard sur cet événement qui avait lieu les 7 et 8 avril dernier.

Sensibiliser à l’accessibilité

Nombreux sont ceux et celles qui aiment les loisirs. Ceux-ci devraient être ouverts à tous. Malheureusement, ce n’est pas toujours le cas. En effet, une personne ayant une limitation peut avoir des contraintes lorsqu’elle souhaite faire une activité. De ce fait, cette personne doit constamment se demander si le lieu visité sera accessible à sa condition. Bien souvent, ce n’est que rendu sur place qu’elle constatera si l’aménagement lui convient.

La douzième édition des Journées Tourisme et handicap, organisée par l’Association Tourisme & Handicaps, avait justement pour but de « sensibiliser les personnes en situation de handicaps, leurs familles et leurs amis aux structures de tourisme et de loisirs qui agissent en faveur de l’accessibilité ». Au cours de ces journées, les personnes concernées ont donc pu découvrir les aménagements réalisés pour leur confort. Les visiteurs sont donc repartis avec des idées de sorties adaptées spécifiquement pour eux. Ainsi, lorsqu’ils voudront faire un séjour, ils sauront à quel endroit ils retrouveront des aménagements accessibles.

Pour l’Association Tourisme et Handicap, « Les Journées Tourisme et handicap, c’est l’occasion de trouver un accueil qui s’accompagne de la découverte des lieux conçus pour rendre attractifs et sans difficultés les vacances et les loisirs ouverts à tous ». On va se le dire, lorsqu’elle part en vacances, une personne ayant une ou des limitations redoute le moment où elle arrivera à l’endroit où elle séjourne. Elle a beau s’être informée de l’accessibilité au préalable, reste qu’elle n’est pas à l’abri de surprises. Personnellement, je trouve cela inspirant, mais surtout rassurant de constater que des gestionnaires de musées, de jardins, de châteaux ou autres lieux publics reconnaissent que certaines personnes ont des besoins particuliers et qu’il est très important de les accueillir dans le meilleur confort possible, et ce, au même titre que n’importe quel autre visiteur. En tant que personne avec un handicap qui fait des sorties, il est toujours plus facile et sécurisant de savoir qu’il existe des endroits attrayants spécifiquement aménagés pour nous. Quelle joie de prendre des vacances en sachant que le confort sera au rendez-vous grâce aux installations qui prônent l’accessibilité!

En terminant, soulignons cette belle initiative de « nos cousins Français » qui, grâce à leur Journées Tourisme et Handicap, prouvent qu’il est possible de trouver un lieu ou un attrait touristique aménagé à sa condition. Parce que des structures de tourisme et de loisirs en faveur de l’accessibilité, ça existe.

Pour approfondir les informations, je vous invite à visiter le lien suivant : <https://www.handirect.fr/journees-tourisme-et-handicap-2018/>

Nouvelles aux membres :

La formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées

Les villes et les organismes qui désirent offrir une formation pour leurs accompagnateurs qui œuvrent auprès des personnes handicapées, demandent à ce que ces derniers suivent cette formation. Pour ces accompagnateurs, c’est l’occasion d’évoluer dans un contexte où ils auront des responsabilités liées à l’accompagnement des personnes handicapées en milieu de loisir. Avec cette formation, les participants développent les aptitudes requises pour bien jouer leur rôle d’accompagnateur. En 2018, pas moins de quinze formations ont été données pour un total de 202 accompagnateurs formés.

Le programme d’accompagnement en loisir (PACL)

Aux organismes et aux villes qui nous ont fait parvenir une demande dans le cadre du Programme d’accompagnement en loisir, cette année, un montant supplémentaire de 145 260 $ s’ajoute au montant initial de 218 105 $. Cela fait en sorte que le montant sera un peu plus élevé, que ce, à quoi vous vous attendiez.

Manuel de l’accompagnement

En septembre 2017, la deuxième édition du *Manuel de l’accompagnement* a vu le jour. De cette édition, nous en avons vendu environ 550 copies. À ce jour, 8 390 guides ont été vendus à travers le Canada et la France. Nous vous rappelons que la deuxième édition du guide de formation en accompagnement des personnes handicapées, *Le manuel de l’accompagnement* est en vente au coût de 39,99 $ plus les frais d’envoi de

7 $ pour le Québec. Vous pouvez le commander par courriel à l’adresse suivante : louise.lacasse@colval.qc.ca ou par téléphone au 450 373-9441, poste 548. Vous pouvez aussi visiter le site officiel de notre organisme au [www.zlm.qc.ca](http://www.zlm.qc.ca) pour plus de renseignements.

Toute l’équipe vous souhaite un bel été!